



## DEVENIR ENTRAÎNEUR, FORMATEUR ET DÉVELOPPEUR DE STRUCTURES DE HANDBALL AVEC LE DEJEPS\*

2017  
2019

### Formation

Le CREPS d'Île-de-France, en partenariat avec la Ligue d'Île-de-France de handball, organise une formation au DEJEPS « perfectionnement sportif » mention handball. L'objectif de la formation : permettre au stagiaire d'acquérir les compétences et le savoir-faire du métier de coordonnateur-technicien et d'entraîneur de handball.

#### Le contenu de la formation

- **UC1** : Concevoir un projet d'action
- **UC2** : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- **UC3** : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en handball
- **UC4** : Encadrer le handball en toute sécurité

#### Les modalités

- Une phase de positionnement débouchant sur un parcours individuel de formation en lien avec les acquis et compétences du stagiaire
- Une formation en centre 1 semaine par mois
- Une formation en entreprise, (500h à organiser et répartir avec la structure d'accueil)
- Un accompagnement en entreprise tout au long de la formation

### Conditions

- Âge : 18 ans minimum
- Être titulaire du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou titre équivalent

#### Justifier :

- d'une expérience d'encadrement en responsabilité en handball de 450 heures et en produire une attestation
- d'une expérience de pratique du handball couvrant 3 saisons sportives au cours des 5 dernières années et en produire une attestation
- ces attestations sont délivrées par le directeur technique du handball.

#### Satisfaire aux épreuves de sélection



### Sélection

- **épreuve 1** : Épreuve écrite de synthèse à partir d'une vidéo, d'un document audio ou écrit dans le champ du sport
- **épreuve 2** : Entretien de motivation

\* Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport  
Formation mise en place sous réserve d'habilitation  
par la DRJSCS d'Île-de-France

### Débouchés

Le titulaire du DEJEPS perfectionnement sportif mention handball exerce le métier d'entraîneur sportif, de coordonnateur de projets sportifs, de directeur technique de club ou d'agent de développement.

Ce diplôme de niveau III délivré par le ministère chargé des sports atteste à son titulaire, dans l'activité sportive handball, les compétences pour :

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation

Il exerce dans des clubs de Handball, les comités départementaux et régionaux de Handball et aussi dans les collectivités territoriales.

### Calendrier et tarifs

- **Épreuves de sélection** : 18 octobre 2017
- **Positionnement** : 9 et 10 novembre 2017
- **Dates de la formation** : du 16 novembre 2017 au 23 mai 2019

Volume horaire de 1 207h (hors allègement et renforcement éventuels identifiés lors du positionnement) réparties comme suit: 707 h en centre dont 7 h de positionnement et 500 h en entreprise

**Frais pédagogiques 2017** : 7700 € pour 1 207 h

Autres aides financières possibles



### Inscription

Dossier à retirer au CREPS d'Île-de-France  
1 rue du docteur le Savoureux  
92291 Châtenay-Malabry Cedex

Ou à télécharger sur le site du CREPS

Dossier à réceptionner avant le **15 septembre 2017**  
au CREPS d'Île-de-France

### CONTACTS

Sylvie ARISTANGELE  
Assistante de Formation

Corinne Schafir  
Coordonnatrice pédagogique de la formation

[formation-dejeps@creps-idf.fr](mailto:formation-dejeps@creps-idf.fr)

01 41 87 20 30

Bruno POTARD  
Coordonnateur handball de la formation  
Ligue Île-de-France de Handball  
[brunopifo@orange.fr](mailto:brunopifo@orange.fr)



[www.creps-idf.fr](http://www.creps-idf.fr)

